

LES CHRONIQUES DE FÉRICY / N°87 / MAI 2016



SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Féricy dans l'actu	3
Vie municipale	6
Travaux	14
Environnement	16
Vie pratique	18
Vie économique	21
Enfance –Loisirs	22
Vie associative	26
Portrait	29
Près de chez vous...	30
Agenda - Etat civil - cultes	32





Chères Fériciennes, Chers Fériciens,

- Des travaux d'importance vont débiter dans notre village les semaines et mois à venir. Les conduites de l'assainissement collectif vont être remplacées sur des parties des rues de l'Eglise et de Ferland (chantier initié par la Communauté de Communes). La réfection de la route de Boissy et du carrefour du château d'eau sont programmés pour la fin de l'année. La campagne de remplacement de tous les branchements d'eau en plomb démarrée en début d'année route de Boissy se poursuit par la rue Henri Mouton pour s'étendre progressivement à tout le village. Les entreprises retenues mettront tout en œuvre pour impacter au minimum la vie des riverains et usagers des rues concernées.
- Les contours de notre future intercommunalité sont maintenant arrêtés. Notre communauté de communes passera de treize communes à trente et une et de quinze mille habitants à plus de trente sept mille. Cette nouvelle structure à caractère rural devra être opérationnelle au premier janvier 2017. D'ici là un gros travail de concertation, élaboration, construction et harmonisation devra être mené par les conseillers communautaires : choix des compétences, de la fiscalité, de la gouvernance, du siège, etc.
- Suite aux travaux et commissions de réflexion menés par les élus municipaux, la première réunion publique concernant le plan local d'urbanisme (PLU) s'est tenue le 29 avril pour la présentation du plan d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.). Le souci majeur des élus étant de préserver la qualité de la vie en préservant les attraits et richesses du territoire avec un accroissement modéré de la population.
- Le budget 2016 a été voté sans augmentation des taux d'imposition malgré les restrictions budgétaires que nous subissons depuis deux ans.
- Dans ce numéro une rétrospective des animations passées ainsi qu'une présentation de celles à venir , preuves de la diversité et du dynamisme culturel et relationnel de notre village.
- Je vous invite à consulter notre nouveau site internet plus vivant, plus complet, opérationnel depuis le début de l'année.

Bonne lecture à tous

Daniel Aïmar

FÊTE DU VILLAGE / VIDE-GRENIERS

Dimanche 15 mai

La commune organise le dimanche 15 mai, une brocante / vide-greniers de 8 h à 18 h, avec environ 80 exposants, rue de Ferland. Cette même journée, la commune propose des animations gratuites avec des jeux insolites et traditionnels pour tous proposés par la société Festijeux, comme le Fer à cheval, le Boultenn, La grenouille, le Jeu du Roi, le Trou qui Monte, etc.



Paielement sur place : contrairement aux années passées, aucun règlement ne se fera à la réservation, en mairie. **Prévoir un carnet de chèques ou des espèces pour régulariser vos mètres linéaires le jour J en matinée, ainsi qu'une pièce d'identité.**

FÊTE DE LA NATURE "PASSIONNÉS PAR NATURE"



Samedi 21 mai 2015

Dans le cadre de la 10^e édition de la Fête de la Nature dont le thème cette année est "Passionnés par nature", la commission Environnement et le Foyer Rural proposent le samedi 21 mai des animations familiales dans le parc du Domaine de La Salle.

De 11 h à 18 h : ateliers nature pour petits et grands dans le parc du Domaine de La Salle, animés par Jeff. Ouvert à tous. Atelier peinture pour tous par Jacques COSSO. Le Foyer Rural proposera également des animations ce même jour.

Le Domaine de La Salle sera ouvert au public tout au long du week-end

COULEUR JARDIN

Du 28 mai au 26 juin, le parc du Domaine de La Salle sera ouvert au public tous les week-ends de 9 h à 19 h, dans le cadre de l'opération "Seine-et-Marne Couleur jardin", initiée par le Département. Entrée libre et gratuite.



FÉRICY DANS L'ACTU

FÉRICY LABELLISÉE "TERRE Saine, COMMUNES SANS PESTICIDES"

Depuis 2012, la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de son espace public. Après avoir été récompensée en juin 2014 par le Trophée Départemental "ZÉRO PHYT'Eau", Féricy s'est vue attribué le label "Terre saine, communes sans pesticides" par l'État, label créé en 2014 par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.



Jeudi 24 mars, la ministre Ségolène Royal a délivré à 111 collectivités, dont cinq communes seino-marnaises, ce label national créé pour distinguer les communes remarquables en termes de gestion sans pesticides de leurs jardins, leurs espaces végétalisés et leurs infrastructures. Cette pratique "vertueuse" préfigure l'interdiction pure et simple au 1^{er} janvier 2017 de l'usage des pesticides au sein des collectivités.



Critères et bénéfices

Pour obtenir le label, les collectivités territoriales doivent avoir stoppé l'usage de pesticides, de produits phytosanitaires et d'anti-mousses pour l'entretien de leur espace public depuis au moins un an. Pour encourager les bonnes pratiques, les lauréats vont bénéficier d'une **aide financière pour installer des potagers et des "coins nature" dans leurs écoles** ainsi que des **ruchers municipaux**.

PLANTATION D'UN ÉRABLE DE CAPPADOCE



Dans le cadre de l'opération "Un arbre pour le climat", la commune a planté près de la salle des Fêtes, le **dimanche 10 avril** un érable "Accer cappadoccium".

L'opération "Un arbre pour le climat", initiée en marge de la COP21 par l'Association des Maires de France, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et la Fondation Yves Rocher - Institut de France, invitait les communes françaises à manifester leur engagement à préserver notre planète en plantant un arbre, symbole de la biodiversité.

L'initiative de porter ce projet sur le territoire a été prise par la Communauté de communes Vallées et Châteaux, en proposant aux différentes communes de financer leur plantation d'arbres, en partenariat avec les pépinières "Le Vieux Champagne" (production en pleine terre notamment à Machault).



TOUT LE VILLAGE SANS PLOMB

Suite au diagnostic du réseau d'eau potable, lancé en 2013 par la commune, des travaux de remplacement des branchements en plomb et acier, réalisés par la société COPRED, sont en cours. Si ces travaux route de Boissy sont maintenant terminés, certaines rues sont actuellement en chantier et l'ensemble du village sera concerné jusqu'à fin 2017. Le coût total de ces travaux est à ce jour de 115 000 €.



RESTONS CONNECTÉS @

Le nouveau site internet de la commune est en ligne ! Découvrez la commune, les actualités, les projets de la municipalité et les animations sur le site : www.fericy.fr.

Cette nouvelle version a été conçue afin de répondre à l'ensemble de vos besoins et c'est pourquoi elle est dotée d'un design qui vous permettra d'accéder rapidement à l'information recherchée. Pour vous accompagner dans votre mobilité, ce nouveau site Internet est désormais compatible avec 100% des supports numériques (ordinateurs, smartphones et tablettes).



Son animation éditoriale et ses mises à jour sont désormais gérées par la Mairie. Cette simplicité d'exécution était recherchée et a été déterminante dans la refonte intégrale du site.

Bonne visite à tous !

TRANSPORTS SCOLAIRES : LES CHANGEMENTS À PARTIR DE LA RENTRÉE 2016-2017



Le Département a voté en février 2016 de nouvelles politiques de financement du transport scolaire. Ces nouvelles dispositions, interviendront à la prochaine rentrée scolaire 2016-2017.

Pour les circuits spéciaux scolaires, les tarifs de la carte Scol'R, quels que soient les critères de distances (-3 km) et de sectorisation (collège de secteur notamment) seront les suivants :

- Primaires en RPI : en attente du vote du Conseil départemental
- Collégiens : 100 €
- Lycéens : 150 €
- Non Seine-et-Marnais : 300 €



Pour les lignes régulières, le Département poursuit son financement de la carte Imagine'R mais sous forme désormais d'aide forfaitaire :

- Aide forfaitaire de 150 € pour les collégiens, avec un complément pour les boursiers
- Extension au élèves de primaire du bénéfice de l'aide forfaitaire de 150 €
- Suppression du financement de la carte Imagine'R pour les lycéens à l'exception des lycéens boursiers qui bénéficieront d'une aide spécifique

LE PLAN LOCAL D'URBANISME SE MET EN PLACE

Une réunion publique d'information a été organisée le vendredi 29 avril concernant l'avancement du plan local d'urbanisme (PLU). A partir du POS datant de 2000, la commune a entamé sa réflexion sur la teneur d'un PLU devant être achevé au 31 décembre 2018.

Le conseil municipal a travaillé avec le soutien du cabinet troyen CDHU, représenté par Arnaud Mahot, pour établir le diagnostic territorial et monter le dossier. Lors de cette réunion publique, celui-ci a expliqué aux Fériciens présents, les tenants et aboutissants d'un PLU, les différentes étapes dans les deux années à venir et présenté les grandes orientations du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), clef de voûte du dossier de PLU, qui définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de la commune.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.)

Ce document simple et concis, donne une information claire sur le projet territorial puisqu'il arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les communications numériques, les loisirs et le développement économique et commercial retenus pour l'ensemble de la commune. Il fixe également les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Deux grandes orientations générales ont été définies :

Conforter la qualité de vie et mettre en place un développement cohérent avec le village concernant les politiques d'aménagement, d'équipement et d'urbanisme :

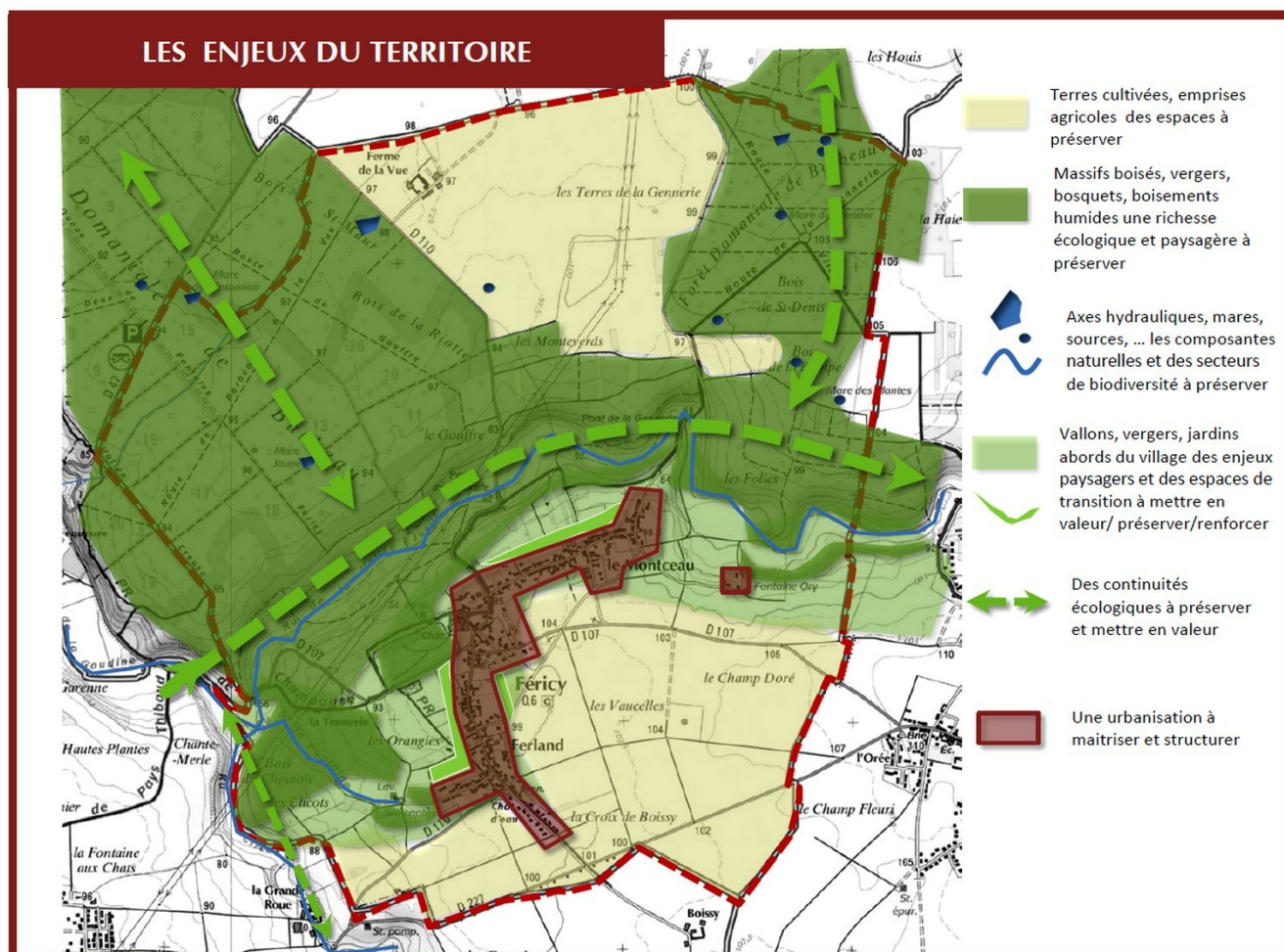
- Définir un développement en cohérence avec le fonctionnement de la commune, en privilégiant le remplissage des espaces encore libres dans le tissu urbain et la mutation de certains bâtiments, dans une logique de respect de l'organisation bâtie du village et du respect de ses limites
- Prévoir une évolution de la trame bâtie dans une logique de cohérence et d'organisation (zone d'urbanisation bloquée et encadrée par des principes d'aménagement, prescriptions paysagères,...)
- Définir des limites précises à l'extension du bâti en intégrant les contraintes naturelles et paysagères (espaces agricoles, zones humides, zones de vergers...)
- Encadrer le développement des écarts (*Fontaine Ory*) dans une logique de rationalisation de l'usage du foncier et de préservation des espaces naturels et agricoles
- Mettre en place un urbanisme plus respectueux de l'environnement
- Mettre en valeur , préserver et développer les composantes naturelles de la trame bâtie (vergers, jardins, bosquets, haies,...)
- Le Domaine de la Salle, une richesse patrimoniale en cœur de village à valoriser et mettre en valeur dans une logique de centralité communale

Préserver et mettre en valeur les richesses du territoire concernant la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers :

- Identifier le bâti à vocation agricole en définissant ses possibilités d'évolution et assurer la pérennité de cette activité
- Maintenir les espaces de transition (jardins, vergers, chemins,...) entre espaces bâtis et espaces naturels et agricoles
- Préserver les paysages et les éléments naturels gages d'un cadre de vie de qualité et d'une richesse du territoire
- Identifier et assurer la préservation les éléments naturels remarquables à l'échelle du territoire communal dans une logique de préservation et de mise en valeur des continuités écologiques (espaces boisés, vallées, ...).

Le PLU est révisé par la commune en concertation avec un certain nombre de personnes ou organismes publics (Etat, Département, Région...), mais il est aussi l'occasion d'établir un dialogue avec les habitants qui auront l'occasion de s'exprimer au moment de l'enquête publique. Une nouvelle réunion d'information sera organisée (courant 2017), avant cette concertation publique qui durera un mois. Chaque personne intéressée pourra y prendre part et exprimer ses observations, ses attentes et ses propositions dans un registre.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune : www.fericy.fr, car la municipalité mettra en ligne les différents documents (dont le PADD) dès leur approbation par le conseil municipal.



VIE MUNICIPALE

LES ANIMATIONS APRÈS L'ÉTÉ

LA FÊTE CHAMPÊTRE 2016

Dimanche 11 septembre 2016

La date du 11 septembre a été retenue pour cette fête annuelle composée d'un repas partagé par les Fériciens et leurs amis, un concert, un spectacle ou une exposition.



THÉÂTRE : FESTIVAL "LES BRIARDISES"

Vendredi 7 octobre 2016

L'an passé, la commune accueillait le comédien Zoon Besse, dans son spectacle "Trenet par là, l'histoire vraie d'un punk converti à Trenet". La prochaine édition de ce festival sur Féricy, aura lieu le vendredi 7 octobre 2016 à la salle des Fêtes. Le programme lui n'est pas encore déterminé. Affaire à suivre...



FÊTE DE LA POMME

Dimanche 16 octobre 2016

En alternance avec la Fête du cheval de trait et de l'âne, place à la Fête de la pomme qui se déroulera le 16 octobre 2016. Vous pourrez y retrouver le pressoir et son jus de pomme, le miel d'Alain Levionnois, des ateliers pour les enfants comme pour les adultes et de quoi se restaurer.



RETOUR SUR...

FÊTE CHAMPÊTRE 2015

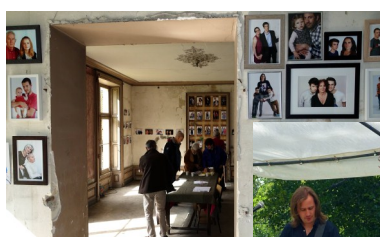
Cette fête conviviale, avec un grand pique-nique partagé et des animations culturelles, permet aux Fériciens et leurs amis de se retrouver.

La dernière a eu lieu le **6 septembre 2015**.

Alors que la maison de maître abritait une très belle exposition de photographies et dessins de Sergio Gaudenti "Filles et pères / Fils et mères", Mick Ravassat & the Blue Team ont offert un concert blues rock très apprécié, qui s'est conclu par une séance musicale improvisée avec notre

saxophoniste préféré, Yohan Haméon.

Un bel après-midi chaleureux qu'il ne fallait manquer sous aucun prétexte !



FÊTE DU CHEVAL DE TRAIT ET DE L'ÂNE

Cette biennale typiquement féricienne s'est déroulée le dimanche **13 septembre 2015**. Le nombre et la beauté des animaux font de cette manifestation un événement unique en son genre. Le grand public y apprécie particulièrement le partage des connaissances et la passion qui anime les meneurs de chevaux de trait et âniers. 1400 entrées payantes ont été comptabilisées lors de cette 4^e édition.

La municipalité a voulu l'enrichir et l'étoffer de propositions nouvelles : archers, cors de chasse, groupe folklorique, labyrinthe de bottes de paille et pôle enfant important, labour, travaux de la terre et débardage en conditions réelles, balades en calèche en partie hors du parc, etc.

Enfin la participation d'une cinquantaine de bénévoles a également contribué à la réussite de cette belle journée.



CONCERT "EL CACHIVACHE QUINTETO"

Tango Féricy et la municipalité ont convié les Fériciens, le **18 septembre 2015**, à un concert / bal exceptionnel de tango argentin "El Cachivache Quinteto". L'orchestre, né de la rencontre de deux argentins amoureux du tango, s'est arrêté à Féricy, après les villes de Berlin, Bilbao, Budapest, Buenos Aires, Copenhague ou encore Shanghai, lors de leur World Tour 2015 ! Les tangueros et tangueras ont dansé jusqu'à tard dans la nuit, après une dégustation de produits argentins.



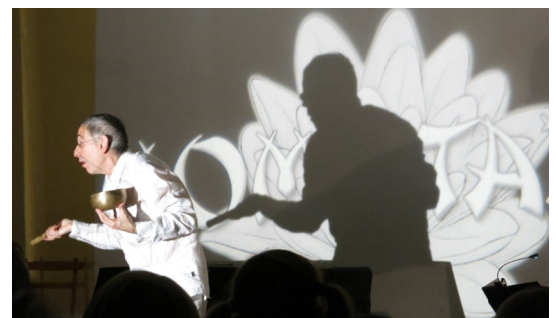
CONCERT DE LA SAINTE OSMANNE



Dernier événement - et pas des moindres - de septembre 2015, le concert de la Sainte Osmane du **25 septembre 2015**, organisé par Les Concerts de Poche et la commune de Féricy. Alain Meunier, célèbre violoncelliste de renommée internationale, a interprété les Suites de Bach pour violoncelle dans l'église éponyme de Féricy. Un concert intime, chaleureux et de toute beauté.

LE NOËL DE LA COMMUNE

La Cie *La Maison sur la Colline* est venue présenter le **20 décembre 2015**, un spectacle original "Le colporteur de Kyoto", recueil de contes ancestraux japonais, conté par Louis-François Ribeton. Le musicien Eric Doazan au bandonéon et la projection de créations vidéos subliment le spectacle. Le partage d'un goûter puis la distribution aux aînés des colis de Noël lors d'une balade des lutins en compagnie du Père Noël, ont ravi petits et grands comme à l'accoutumée.



VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal du 18 juin 2015 (extrait)

Mesure à appliquer en cas d'impayés de l'eau

En cas d'impayés, seul le Trésor Public est habilité à engager des poursuites mais celles-ci s'étalent parfois sur plusieurs années voire n'aboutissent pas.

Afin d'accélérer le recouvrement de ces dettes, nous envoyons régulièrement des courriers de relance aux administrés concernés, cependant, malgré les différentes relances, quelques administrés ne se manifestent d'aucune manière laissant s'accumuler des impayés en eau qui reviennent alors à la charge de toute la collectivité.

Si la situation de l'abonné ne nécessite pas la mise en place d'une aide financière ou qu'il refuse d'entreprendre une action visant à l'apurement de sa dette, les membres du conseil, par délibération et à l'unanimité autorisent M. le maire à mener une opération de réduction de débit d'eau (pastille à la sortie du compteur d'eau) jusqu'à remboursement complet de la dette.

Cette intervention sera facturée 50 € à l'abonné à la pose de la pastille.

Subvention aux associations

A.C.C.A.F. : A l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 500 € à cette association pour l'année 2015.

Association pour le don de sang bénévole : A l'unanimité, le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 100 € à cette association pour l'année 2015.

Instruction des Permis de Construire par la Communauté de Communes Vallées et Châteaux

Considérant que par délibération en date du 07/05/2015 un service « A.D.S » a été créé au sein de la Communauté de Communes « Vallées et Châteaux » ;

Considérant que la commune souhaite confier l'instruction des demandes de permis de Construire à la Communauté de Communes « Vallées et Châteaux » ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- de confier l'instruction des demandes de permis de construire, de permis d'aménager, de permis de démolir, de déclaration préalable de lotissement, de certificats d'urbanisme opérationnel à la Communauté de Communes Vallées et Châteaux à partir du 01/07/2015

- d'autoriser le Maire à signer une convention avec la Communauté de Communes Vallées et Châteaux pour la mise à disposition de son service « Autorisations des Droits des Sols »

Conseil Municipal du 02 octobre 2015 (extrait)

Vente du bâtiment communal du 5 rue d'Auxy en 2 parties

Vu la délibération du 14 décembre 2012 autorisant la vente de gré à gré de la propriété cadastrée F 171 et située 5 rue d'Auxy, Considérant que pour vendre ce bien, une séparation en deux lots doit être effectuée :

Après en avoir délibéré, le Conseil décide :

- d'annuler la délibération n°2012/43 :

- d'accepter la vente du bâtiment en deux lots à savoir (division verticale) :

- lot A de 238m² pour un prix de vente 154 000 € net vendeur

- lot B de 133m² pour un prix de vente de 130 000 €

- de nommer Maître REVERCHON, notaire à Héricy, pour établir les actes authentiques

- de donner tous pouvoirs au Maire et de l'autoriser à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation de cet immeuble de gré à gré et de faire réaliser tous les documents nécessaires à la vente (diagnostics, division...)

dit que les raccordements aux réseaux seront à la charge des acheteurs.

Adhésion au groupement d'achats « Seine et Châteaux »

Dans le cadre de la mutualisation, un nouveau groupement de commandes a été créé par les 2 membres fondateurs, la Communauté de Communes Vallées et Châteaux et la Communauté de Communes Entre Seine et Forêt. Initialement ce groupement de commande avait été créé par la Communauté de Communes Entre Seine et Forêt, et beaucoup de communes de la Communauté de Communes Vallées et Châteaux y adhéraient dont Féricy notamment pour la vérification des extincteurs, la vérification électrique des bâtiments communaux,

L'objectif de ce nouveau groupement de commandes est de pouvoir fédérer le maximum de communes de ces 2 intercommunalités pour bénéficier des meilleures conditions tarifaires possibles en matière d'achats de travaux, de fournitures et de services.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise l'adhésion à un groupement d'achats « Seine et Châteaux »

Demande de subvention de l'Amicale de la Vallée Javot

Les membres du conseil par délibération et à l'unanimité décide d'allouer une subvention d'un montant de 1200 € à cette association malgré les restrictions budgétaires que subit le budget communal.

Questions diverses

- Malgré une météo capricieuse, la Fête du Cheval de Trait et de l'Âne a accueilli 1400 entrées payantes. Ce fût une belle réussite, avec des animations variées. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cette fête.

Un premier côté de la toiture de l'annexe de la grande bâtisse est terminé. Il remercie tout particulièrement les bénévoles ayant participé pour le temps et l'énergie consacrée. Reprise du chantier en avril.

- Il est demandé que les utilisateurs de la salle des fêtes soient plus vigilants sur le tri sélectif des ordures ménagères, les employés des services techniques doivent en effet régulièrement trier les poubelles de la salle des fêtes.

Conseil Municipal du 20 novembre 2015 (extrait)

Vente de la grange et du terrain de la propriété communale du 1 rue de Lorette

Dans la poursuite de la logique du recentrage des services administratifs et des biens communaux sur le Domaine de La Salle, M. le Maire propose à la vente d'une partie de la propriété du 1 rue de Lorette. Après délibération et à l'unanimité des membres présents, les élus autorisent la vente de la propriété. M. le maire est donc autorisé à faire estimer les lots suivants par les services du domaine :

- la grange avec la cour attenante sans le jardin

- la grange avec la cour attenante et le jardin

- le jardin seul

En fonction des estimations et des propositions, le conseil se prononcera sur la formule la plus intéressante financièrement pour la commune.

Projet de travaux d'éclairage public

Vu la nécessité d'intervenir sur l'éclairage public en vue d'en diminuer les coûts de fonctionnement. Le SDESM propose une subvention de 50% (sur un montant minimum d'investissement de 4 000 € H.T.) dans le but de changer les platines des candélabres pour une intensité plus faible et une réduction de 30% des frais de fonctionnement par candélabre. Par délibération et à l'unanimité, les élus approuvent ce projet.

Conseil Municipal du 10 décembre 2015 (extrait)

Projet de Schéma de Coopération Intercommunale

A la réception du schéma préfectoral, il est demandé au conseil municipal de Féricy :

Un avis général sur l'ensemble du projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Un avis particulier sur le périmètre concernant la communauté de communes Vallées et Châteaux.

Il est donc demandé au Conseil d'émettre 2 avis :

A l'échelon départemental : Après délibération, à l'unanimité, **avis défavorable** des élus de la commune de Féricy **au projet général** de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale tel qu'établi par Monsieur le Préfet de Seine et Marne, et que dans le cadre du SRCI, soit expressément conservée l'intégralité du territoire de la Seine et Marne.

A l'échelon de notre intercommunalité : Après délibération, les élus émettent à la majorité, un **avis favorable** sur le périmètre de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale concerné par la Communauté de Communes Vallées et Châteaux en y apportant la modification suivante : réintégration de la commune de Maincy dans le nouveau périmètre et intégration de la commune de Fontaine le Port qui s'est prononcée pour le regroupement avec la communauté de communes Vallées et Châteaux.

Conseil Municipal du 15 janvier 2016 (extrait)

Vote des tarifs publics 2016

Après un rappel des différents tarifs publics appliqués ces 3 dernières années, les élus par délibération et à l'unanimité, décident de ne pas appliquer d'augmentation pour 2016.

	Tarifs 2016
Photocopie A4 N et B	0.20
Photocopie A4 Couleur	0.80
Photocopie A3 N et B	0.40
Photocopie A3 Couleur	1.60
Envoi d'un Fax	1.00
Concession Trentenaire 2m ²	350.00
Concession Trentenaire 4m ²	600.00
Location Salle des Fêtes Fériciens	450.00
Location Salle des Fêtes Extérieurs	900.00
Caution Salle des Fêtes	1200.00
Forfait raccordement Eau Zone UAa	2500.00
Forfait raccordement Eau Zone UAb	2500.00
Forfait raccordement Eau Zone UAc	2500.00
Coût Prélèvement automatique mensuel	0.90
Coût Prélèvement automatique semestriel	0.15
Forfait changement compteur suite à erreur de l'abonné	100.00
Vente de bois de chauffage (tout venant en 1m)	30 €/stère
Vente de bois de chauffage (tout venant en 0.50m)	40 €/stère

Conseil Municipal du 07 avril 2016 (extrait)

Plan Local d'Urbanisme : Débat sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable

Le conseil municipal a prescrit l'élaboration du PLU par délibération en date du 25 avril 2014

Le code de l'urbanisme dispose que les PLU comportent un projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Ce PADD définit les orientations générales d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Il arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour la commune. Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Conformément au code de l'urbanisme, les orientations générales du PADD doivent être soumises au débat du conseil municipal.

M. MAHOT du cabinet CDHU expose alors le projet de PADD.

Après cet exposé, M. le Maire déclare le débat ouvert.

Conformément à l'article L 123-18 du code de l'urbanisme, le conseil municipal a débattu des orientations générales du PADD.

Convention de mise à disposition de personnel entre la commune de Féricy et le Syndicat de Regroupement Pédagogique Intercommunal Machault Féricy

Considérant la demande du RPI de Machault-Féricy de bénéficier d'une aide administrative et comptable de manière temporaire ou régulière,

Considérant que cette mise à disposition du personnel présente un intérêt particulier dans le cadre de la bonne organisation du service scolaire pour chacune des collectivités,

La Conseil municipal de Féricy, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le maire à signer une convention entre le RPI Machault-Féricy et la commune de Féricy
- De facturer au RPI Machault-Féricy un coût horaire déterminé par le montant de la rémunération de l'agent et des charges sociales afférentes

Régie des eaux : vote des tarifs publics de l'eau potable

Considérant le budget prévisionnel 2016 de la régie des eaux, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas augmenter les tarifs de l'eau potable pour 2016.

Les tarifs appliqués en 2016 sont donc :

Abonnement au service : 5 € HT / semestre

Location du compteur : 8 € HT / semestre

Forfait modernisation des réseaux 10 € HT / semestre

Prix du m³: 1,95 €

Conseil Municipal du 15 avril 2016 (extrait)

Vote des taux d'imposition

Par délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de n'appliquer aucune augmentation. Ce qui donne pour 2016 :

Habitation 19.50% CFE 17.77%

Foncière (bâti) 21.36% Foncière (non bâti) 52.36%

Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2015 de la Commune

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 270 812.88 €

DEFICIT D'INVESTISSEMENT 18 245.08 €

EXCEDENT GLOBAL 251 346.10 €

Après délibération, le compte administratif 2015 de la Commune est adopté à l'unanimité. Après délibération, le compte de Gestion 2015 du Trésor Public concernant la Commune est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat 2015 sur le Budget Communal 2016

Après lecture du solde des comptes de la Commune, les membres du conseil, à l'unanimité décident d'affecter les excédents 2015 de la manière suivante sur l'exercice 2016 :

- 251 346.10 € à l'article R002 « Résultat de fonctionnement reporté »
- 19 466.78 € à l'article D001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté »

VIE MUNICIPALE

Approbation du Budget Primitif 2016 de la Commune

M. le Maire présente le Budget Primitif 2016 de la commune

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Charges à caractère général : 130 550.00 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 131 300.00 €
- Atténuations de produits : 62 000.00 €
- Autres charges de gestion courante : 127 350.00 €
- Charges financières : 17 380.00 €
- Charges exceptionnelles : 200.00 €
- Dépenses imprévues : 7 628.10 €
- Virement à la section d'Investissement : 180 834.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Résultat antérieur reporté : 251 346.10 €
- Produits des services, du domaine : 24 550 €
- Impôts et taxes : 290 746 €
- Dotations, subventions et participations : 81 60 00 €
- Autres produits de gestion courante : 2 300.00 €
- Produits exceptionnels : 6 700 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- Remboursement d'emprunt : 14 400 €
- Immobilisations incorporelles : 54 220 €
- Immobilisations corporelles (travaux) : 104 450 €
- Immobilisations en cours : 572 694 €
- Dépenses imprévues : 19 850 €
- Solde d'exécution reporté : 19 466.78 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Produits des cessions : 269 000 €
- Dotations, fonds divers et réserves : 50 966.78€
- Subventions d'investissement : 140 180 €
- Emprunts et dettes assimilées : 144 100 €
- Virement de la Section de Fonctionnement : 180 834 €

Le budget 2016 de la Commune s'équilibre donc à hauteur de 926 242.10 € en fonctionnement et 785 080.78 € en investissement. Par délibération et à l'unanimité, le Budget Primitif 2016 de la Commune est adopté à l'unanimité.

Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2015 de la Régie des Eaux

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 95 986 €

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 1266.90 €

EXCEDENT GLOBAL 97 253.16 €

Après délibération, le compte administratif 2015 de la Régie des Eaux est adopté à l'unanimité. Après délibération, le compte de Gestion 2015 du Trésor Public concernant la Régie des Eaux est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat 2015 sur le Budget de la Régie des Eaux

Après lecture du solde des comptes de la Régie des Eaux, les membres du conseil, à l'unanimité décident d'affecter les excédents 2015 de la manière suivante sur l'exercice 2016 :

- 95 986.26 € à l'article R002 « Résultat de fonctionnement reporté »
- 1 266.90 € à l'article R001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté »

Approbation du Budget Primitif 2016 de la Régie des Eaux

M. le Maire présente le Budget Primitif 2016 de la Régie des Eaux

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Charges à caractère général : 50 700.00 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 6 300.00 €
- Autres charges de gestion courante : 100.00 €
- Charges financières : 2 201.95 €
- Dotations aux amortissements : 11 319.00 €
- Versement vers la section d'investissement : 64 710.37 €
- Dépenses imprévues : 1 698.05 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Vente de produits, prestations : 72 700 €
- Autres produits de gestion courante : 90 €
- Produits exceptionnels : 17 802 €
- résultat antérieur reporté : 95 986.26 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- Immobilisations en cours : 370 436.05 €
- Immobilisations corporelles : 800 €
- Emprunt : 5 234.11 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Emprunt : 249 625.00 €
- Amortissements : 11 319.00 €
- résultat antérieur reporté : 1 266.90 €

Le budget 2016 de la Régie des Eaux s'équilibre donc à hauteur de 186 578.26 € en fonctionnement et 376 470.16 € en investissement. Par délibération et à l'unanimité, le Budget Primitif 2016 de la Régie des Eaux est adopté à l'unanimité.

Règlement communal de l'eau potable

A la demande de M. Gragy et afin d'être en cohésion sur la nécessité d'avoir un compteur par habitation, le règlement de l'eau potable, par délibération et à l'unanimité, est modifié comme suit :

L'article 4 – Définition du branchement

« De manière générale un même immeuble n'a droit qu'à un seul branchement sauf s'il s'agit des bâtiments d'une même exploitation agricole, industrielle ou artisanale. Toutefois un second branchement ou la pose d'un second compteur à partir d'un branchement existant pour un seul et même immeuble devra faire l'objet d'une demande particulière et largement motivée de la part du propriétaire ou des usufruitiers. Cette demande sera étudiée par la Commune qui décidera d'une éventuelle dérogation à la règle générale.

Dans le cas de lotissement ou de division de parcelle, il sera établi un branchement pour chaque lot. »

Est modifié comme suit :

« De manière générale un même immeuble n'a droit qu'à un seul branchement sauf s'il s'agit des bâtiments d'une même exploitation agricole, industrielle ou artisanale.

Dans le cas de lotissement ou de division de parcelle, il sera établi un branchement pour chaque habitation. »

L'INTERCOMMUNALITÉ VA S'AGRANDIR

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) vise non seulement l'accroissement du rôle des régions mais aussi le renforcement des intercommunalités.

Féricy est une des 13 communes regroupées au sein de la Communauté de communes Vallées et Châteaux, créée en 2001.

Par la loi NOTRe, l'État envisage à compter du 1^{er} janvier 2017, la création d'une nouvelle communauté de communes composée de 31 communes (37 420 habitants) : Andrezel, Argentières, Beauvoir, Blandy-les-Tours, Bombon, Champdeuil, Champeaux, Le Châtelet-en-Brie, Châtillon-la-Borde, Chaumes-en-Brie, Coubert, Courquetaine, Crisenoy, Echouboulains, Les Ecrennes, Evry-Grégy-sur-Yerres, Féricy, Fontaine-le-Port, Fouju, Guignes, Grisy-Suisnes, Machault, Moisenay, Ozouer-le-Voulgis, Pamfou, Saint-Méry, Sivry-Courtry, Soignolles-en-Brie, Solers, Valence-en-Brie et Yèbles.

Nouveaux contours en image



La municipalité vous tiendra informés régulièrement des évolutions de cette nouvelle structure en phase de création.

TRAVAUX

TRAVAUX 2015/2016



Contrat triennal de voirie

Malgré les difficultés rencontrées, le Département a enfin donné son feu vert et attribué une subvention de 159 000 €. Au vu des contraintes de circulation imposées par les services techniques du Département et des compléments apportés en réunion publique, la municipalité a décidé de sortir la route de Boissy de ce contrat et d'effectuer les travaux de remise en état hors contrat. Ces travaux seront moins importants que prévu mais néanmoins satisfaisants pour les riverains. La rue de Ferland côté château d'eau et la rue Henri Mouton devraient être concernées dès la fin 2016 / début 2017 pour un coût de 153 500 €, la rue de Ferland côté salle des Fêtes et la rue de Lorette fin 2017 / début 2018 pour un coût de 175 000 €.

Remise en état des voiries

Le contrat d'entretien des routes du village continuera cette année. En marge du contrat triennal, il permet le maintien en bon état des chaussées de la commune. Les travaux les plus urgents vont être réalisés sur l'ensemble de la commune pour un coût en 2016 de 10 986.72 € et se poursuivront en 2017.

Remplacement de la chaudière de la mairie

L'obsolescence de la chaudière au fioul et sa consommation excessive ont motivé cette opération d'un montant de 9 867 €, avec un objectif de réduction de 30 à 40 % des coûts de chauffage.

La bibliothèque

L'habitation rue d'Auxy qui abritait jusqu'à présent la bibliothèque a été vendue cet hiver. La municipalité envisage de transférer la bibliothèque dans la grange des communs du Domaine de La Salle lorsque celle-ci sera réhabilitée en salle d'activités pluriculturelles. En attendant, aucun autre lieu à l'heure actuelle n'a

été déterminé pour l'accueillir.

Atelier technique



Cette affaire lancée en 2014 et temporisée en 2015 a subi de plein fouet la crise immobilière. La vente de l'atelier actuel qui doit financer en grande partie le nouvel atelier n'atteint pas les ambitions initiales, le projet a dû s'adapter à ces contraintes budgétaires.

À ce jour, les obstacles techniques et budgétaires sont en partie levés et la municipalité attend un retour favorable de la demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour lancer le dossier d'appel d'offre.

Château d'eau

Un devis pour le renforcement des structures du château d'eau a été signé fin d'année 2015 avec la Société THEOS. Les travaux consistaient à reprendre les épaufrures de béton qui se décrochaient de la structure annulaire et du dôme du Château d'eau. Le coût du renforcement s'est élevé à 9 545 €.



Remplacement des menuiseries de l'école



Les travaux ont été réalisés au cours des vacances de printemps. La grande porte-fenêtre donnant rue de Ferland et deux fenêtres ont été changées. Le montant total des travaux est de 10 100 €.

Eclairage Public

L'éclairage public représente un poste de dépense en énergie important pour une commune de notre taille. La municipalité a donc sollicité le SDESM (Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne) pour un appui technique, afin d'équiper une dizaine de candélabres d'appareillage moins énergivore permettant ainsi de diminuer l'intensité lumineuse sur une plage horaire déterminée. Cette opération est coûteuse mais permettrait une économie substantielle sur notre facture d'électricité. Cet investissement, subventionné à 50 % par le SDESM, devrait nous faire économiser 30 à 40 % de l'énergie consommée sur ces points lumineux, au vu des études réalisées. En complément, une réflexion est en cours pour réduire la plage d'éclairage avec une coupure nocturne.



Ces deux mesures seront associées d'une période d'essai afin de s'assurer de leur efficacité et de récolter le ressenti et les remarques de chacun.

Assainissement évacuation des eaux usées

Après un constat de dégradation avancée des canalisations des eaux usées sur une partie du

réseau, la municipalité a sollicité la Communauté de commune Vallées et Châteaux en charge de celui-ci pour diagnostiquer et réparer les désordres identifiés. Le diagnostic a été effectué début mai et le remplacement des conduites avec ouvertures de chaussée rue de Ferland, rue de l'Eglise et rue de Lorette devrait débuter fin mai 2016. Ces travaux impacteront la vie quotidienne des Fériciens notamment dans leurs déplacements. Un plan de circulation vous sera transmis dès que possible.

Réfection de la toiture de l'annexe de la grande bâtisse du Domaine de La Salle

En complément de tous les travaux que les bénévoles ont réalisés cette année, le chantier de remplacement de la toiture de l'annexe de la grande bâtisse du domaine a mobilisé beaucoup d'énergie et de dévouement. La toiture est terminée sur sa moitié. Après une trêve hivernale, le chantier a repris début avril avec un objectif de fin de travaux pour l'été 2016. (coût total de la réfection de la toiture : 17880 €)

La commune remercie toutes celles et ceux qui sont intervenus sur ce chantier. Les bénévoles qui souhaiteraient apporter leur savoir-faire et partager des moments sympathiques autour d'un projet qui marquera la vie de ce domaine seront les bienvenus.



DES POULES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

Six familles Fériciennes ont adopté deux poules pondeuses (races Harco et Shaver) depuis le **dimanche 10 avril**, date de remise des gallinacées par la commission Environnement et Antonio Lopes Duarte, éleveur amateur* de poules et coqs, passionné et passionnant.



Dans un souci environnemental, et après l'atelier "compost", initié lors de la dernière Fête de la Pomme, la commune a lancé l'opération "J'adopte deux poules pour réduire mes déchets" en finançant en grande partie l'acquisition des poules (coût pour les Fériciens : 5 € au lieu de 22 €).

Les avantages

Adopter des poules présente plusieurs avantages : une garantie de réduction drastique des déchets, des œufs frais quotidiens et un engrais naturel. Tout d'abord la poule est omnivore et consomme l'équivalent de 150 kg de végétaux à l'année. Véritable "composteur sur pattes", la poule revient donc

en force dans de nombreuses communes comme plan B pour la réduction des déchets. La poule pond environ 200 œufs par an. Récupérer tous les jours un œuf frais reste un vrai bonheur et un certain goût de l'enfance pour quelques-uns. Enfin les fientes des poules restent un formidable engrais pour les plantations.

Les critères de sélection

Seules six familles avaient la motivation nécessaire et suffisante pour accueillir ces nouveaux pensionnaires. Elles devaient au préalable prévoir la construction ou l'achat d'un poulailler d'une superficie de 2/3 m² pouvant protéger les deux poules des intempéries et de la chaleur ainsi qu'un espace extérieur de 8 m² pour qu'elles puissent gambader. Elles doivent maintenant s'engager à nettoyer régulièrement ce bon logis, afin de limiter les risques de développement de maladies et de parasites ainsi que les odeurs, à bien nourrir les poules en complétant les restes de repas avec un apport de grains et à peser les déchets donnés aux poules pendant une durée de deux mois afin d'évaluer la valorisation des déchets. Et bien sûr en cas d'absence de plus de deux jours, une solution de garde doit être envisagée.

« Dès les premiers jours, les poules ont pondu, c'est inespéré ! Elles sont aussi très câlines, elles viennent sur les genoux de ma fille et se laissent caresser. En plus de réduire nos déchets et d'avoir des œufs frais, ce côté affectueux était aussi un critère pour notre famille", nous confie Catherine. »

Si l'envie d'adopter des poules vous tente, n'hésitez pas à contacter cet éleveur.

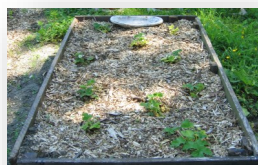


*Élevage de Verdelot en Seine-et-Marne.

<http://eleveurverdelot.wifeo.com/>



DU BROyat DANS VOTRE JARDIN



Depuis quatre ans, la commune offre aux Fériciens la possibilité de se fournir en broyat de bois.

Au jardin comme au potager, pour maintenir l'humidité aux pieds de vos plantes et réduire les adventices (herbes indésirables), rien de tel qu'un bon paillage, et c'est encore mieux avec du broyat local et gratuit. Depuis l'achat d'un gros

broyeur, la commune stocke et permet aux Fériciens de se fournir en broyat, gratuitement. Vous pouvez vous en procurer à tout moment puisque le tas est accessible derrière les conteneurs à verre. Ce broyat est d'ailleurs utilisé pour le jardin pédagogique de l'école.

BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Depuis ce début d'année, une borne de recharge pour véhicules électriques est accessible sur le parking de la salle des fêtes pour tous les habitants. Cette borne a été installée par le syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM) qui prévoit d'en installer 150 comme celle-ci sur l'ensemble du département.

Un maillage départemental

L'objectif du SDESM est d'encourager le développement du véhicule électrique en Seine-et-Marne. À ce jour, plus de 1000 véhicules électriques sont déjà immatriculés dans le département.

L'installation de ces bornes selon un maillage précis dans les cœurs de villes et villages permettra de rassurer le conducteur en lui assurant un maximum de 20 km entre deux bornes. L'autonomie de la plupart des véhicules électriques étant de 100 à 150 km.

Les types de recharge disponibles

Aujourd'hui, plusieurs modèles de recharge coexistent. On distingue les véhicules se rechargeant en courant continu et ceux pouvant accepter du courant alternatif. La borne installée est équipée de deux prises permettant de recharger l'ensemble des véhicules électriques ou hybrides actuellement sur le marché. Une première prise dite E/F est une prise de 3 kVA de puissance, utilisable par tous les véhicules, mais nécessitant un temps de charge complète de 6 à 8 heures. La seconde prise est une prise type 2 utilisable par les véhicules se rechargeant sur du courant alternatif et permettant de limiter le temps de charge à 1 h 30 grâce à une puissance de 18 kVA.

Comment utiliser la borne ?

Pour utiliser le service de charge, il suffit de s'enregistrer sur le site internet www.ecocharge77.fr.

Un coût de 5 € est demandé à l'enregistrement pour obtenir le badge d'accès aux bornes. Ensuite le service est prépayé à raison de 0,50 € par charge quels que soient le temps et la puissance utilisée.

NETTOYAGE DE LA COMMUNE



Une trentaine de Fériciens - et habitants de communes alentour ! - ont participé au Nettoyage de Printemps organisé par la Commission Environnement, le **samedi 19 mars**. Des décharges sauvages ont encore été de nouveau apparues cette année, gravats de démolition, polystyrène ... et les débris habituels, bouteille en verre, plastiques, cartons, ... ont été trouvés en nombre sur les bords de routes et chemins autour du village.

Les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié éco-citoyenne, dans la salle des Fêtes et se sont malheureusement promis de renouveler l'opération l'année prochaine.

La municipalité a choisi d'exposer pendant une semaine sur le parking rue de Ferland, quelques spécimens de ces déchets, pour témoigner et sensibiliser les fériciens.

MIEL DU PARC DU DOMAINE DE LA SALLE

En juin prochain, lors de la kermesse et dans le cadre des Apidays, nous procéderons à l'extraction du miel du rucher du Domaine. Les enfants et leurs parents pourront assister et participer aux étapes de l'extraction.



Ceux et celles qui apporteront un pot de miel vide de 250 gr pourront le remplir.

VIE PRATIQUE

LE RAMASSAGE

Ordures ménagères : les lundis et jeudis

Emballages (bacs jaunes) : tous les mardis

Si vous doutez, n'hésitez pas, jetez dans votre poubelle habituelle...

Verres et Papiers/Journaux (sauf enveloppes) sont à déposer dans les conteneurs sur le terrain communal à côté du cimetière.

Vêtements, chaussures, maroquinerie et textiles sont à déposer dans le conteneur situé sur le parking de la salle des fêtes.

Piles/batteries, cartouches d'imprimantes, et lampes/tubes fluorescents sont à déposer en Mairie dans les bacs prévus à cet effet.

LES ENCOMBRANTS : Prochain passage : le mardi 7 juin

RAPPELS : LES DÉCHETS VERTS



Ce sont les résidus végétaux issus de l'entretien des jardins et espaces verts des ménages.

La benne à déchets verts, située près du cimetière, a été installée le 15 avril et sera retirée le 15 novembre.

Les déchets verts acceptés

- Les déchets issus de la tonte des pelouses
- Les feuilles
- Les déchets issus de la taille des haies et d'arbustes
- Les produits d'élagage d'arbres
- Les déchets floraux

Les déchets non acceptés

- La terre
- Les cailloux
- Le fumier
- Les pots de fleurs
- Les sacs plastiques
- Le fil de fer

NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DU SMITOM-LOMBRIC

Le SMITOM-LOMBRIC est confronté à des usages frauduleux des cartes d'accès à ses déchèteries. La gestion des déchèteries est le 1^{er} poste de dépenses du syndicat, devant l'incinération. C'est donc lui qui impacte le plus la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) que nous payons tous en tant que ménages.

Pour éviter une augmentation abusive de cette TEOM, le SMITOM-LOMBRIC a décidé de mettre en place de nouvelles modalités d'accès à ses déchèteries, outre la mise en circulation de nouvelles cartes en cours.

À compter du 1^{er} octobre 2015, cette nouvelle gestion des accès a été matérialisée **par l'enregistrement du numéro fiscal des administrés** dans les bases de données du SMITOM-LOMBRIC.

Leurs cartes donnent accès aux usagers à leur déchèterie de référence avec un nombre de passages annuels fixe. Une fois la totalité des accès consommée, les usagers pourront continuer à se rendre en déchèterie en payant chaque nouveau passage selon la tarification définie dans leur règlement intérieur. Un usage normal de la déchèterie n'entraînera pas d'accès payant.

Déchèterie du Châtelet-en-Brie

Tél : 01.64.83.58.60

Horaires d'été (du 01/04 au 31/10)

du lundi au vendredi de 15h à 19h

le samedi de 10h à 19h

le dimanche de 10h à 13h



GRILLE DES DROITS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

36 DROITS D'ACCÈS GRATUITS PAR AN

Catégories de véhicule selon le volume de stockage	Droits d'accès consommés par passage (sur 36 droits d'accès annuels)	Nombre d'accès gratuits par an	Tarification en cas de dépassement* des droits d'accès annuels consommés
cat. 1  Véhicules non tôleés ou inférieurs (dont 2 roues)	1	36	Autres déchets ou en mélange : 30 € Gravats : 12 € Déchets verts : 7 €
cat. 2  Petit utilitaire	2	18	Autres déchets ou en mélange : 60 € Gravats : 24 € Déchets verts : 14 €
cat. 3  Fourgonnette	6	6	Autres déchets ou en mélange : 180 € Gravats : 72 € Déchets verts : 42 €
cat. 4  Remorque (Longueur ≤ 2 m)	2	18	Autres déchets ou en mélange : 60 € Gravats : 24 € Déchets verts : 14 €
cat. 5  Grande remorque (Longueur > 2 m)	3	12	Autres déchets ou en mélange : 90 € Gravats : 36 € Déchets verts : 21 €
Véhicule plein + remorque	Addition correspondante		Addition correspondante

Seule la remorque est comptabilisée lorsque le véhicule est vide.





**JOURNÉE
PORTES OUVERTES**

**SAMEDI 4 JUIN
DE 10H À 17H**



**RUE DU TERTRE DE CHÉRISY
77000 VAUX-LE-PÉNIL**

PLUS D'INFOS ?
lombric.com




RETRAITE ET DÉCLARATION FISCALE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour la 2^e année consécutive, les retraités ne recevront pas le montant de retraite déclaré à l'administration fiscale par courrier mais ils pourront le consulter à tout moment dans leur espace personnel sur le site www.lassuranceretraite.fr.

L'Assurance retraite transmet directement, de manière fiabilisée, les montants de retraite à l'administration fiscale afin de permettre à cette dernière d'établir la déclaration préremplie.



DES TRANSPORTS EN COMMUN POUR TOUS VIA FÉRICY

Nous vous rappelons que deux lignes de bus passent par Féricy, les lignes 41 et 42. Vous pouvez rejoindre la gare de Fontaine-le-Port, la commune du Châtelet-Brie où vous pouvez récupérer des correspondances vers d'autres destinations ou encore la ville de Melun par la ligne 41. La ligne 42 dessert la commune de Fontaineroux (lycée Lafayette) ainsi que la gare de Champagne et le collège Fernand Gregh. Vous trouverez ci-après les principales dessertes :

Ligne 41

Aller

Féricy 6:54
Fontaine Le Port 7:03
Le Châtelet-en-Brie (gendarmerie) 7:16
Melun - Hôpital 7:47
Melun - J. Amyot 7:52

Retour

Melun - J. Amyot 17:37
Le Châtelet-en-Brie 18:13
Féricy 18:28

Ligne 42

Aller

Féricy 7:31 et 9:01
Fontaineroux (Lafayette) 7:36 et 9:06
Champagne (gare) 7:42 et 9:12
Champagne (Clémenceau) 7:46 et 9:16
Champagne (Gregh) 7:56 et 9:19

Retour

Champagne (Gregh) 16:50
Champagne (gare) 17:00 et 17:45
Fontaineroux (Lafayette) 17:10 et 17:55
Féricy 17:15 et 18:00

Pour ces deux lignes, l'arrêt de bus se trouve au niveau de l'École Primaire de Féricy, rue de Ferland.

Les horaires complets sont téléchargeables sur le site www.transdev-idf.com

Pourquoi aller chercher ailleurs ce que l'on peut trouver sur place ?

Hébergement en gîte rural - chambres d'hôtes

FERME DE LA VUE

(réservation au 01 60 39 60 39)

Mariage et/ou balade en calèche.

Pension pour chevaux - Vente de bois

Renseignement et rendez-vous : 01 64 23 65 94 .

<http://fermedelavue.skyrock.com/>

CHAMBRES D'HÔTES DE LA VALLÉE JAVOT

4 chambres d'hôtes dont une cabane perchée

27 rue du Montceau

01.64.23.65.91 - 06.89.98.27.98

www.chambresdhotels-valleejavot.com

Infirmiers à domicile

Célia et Stéphane BONIN

01.64.23.43.77 ou 06.28.40.06.01

Entreprise de nettoyage

OLIVIER DOMINIQUE

32 rue du Montceau

Remise en état, bureaux

01.64.23.88.11 - 06.81.60.20.73

Artisan du bâtiment

SAS Bâtiment ROCHER

Maçonnerie générale - Couverture -

Aménagement de combles

Terrassement - Plomberie - Peinture

Ferme de la Vue

06.06.61.38.31

Artisan Ebéniste

OLIVIER CHENOY-PERRIER

42 rue de Ferland - 06.09.95.75.34

Boucherie - Traiteur

de Pamfou s'arrête à Féricy Parking de la salle des Fêtes

le mercredi à 16 h et le vendredi à 9 h

Possibilité d'arrêts à la demande

Renseignements au 06.20.85.83.61

Apiculteur

LES RUCHERS DES COURS DOUX

Marie-Noëlle et Alain LEVIONNOIS

Miel récolté dans la Région et produits associés

8 rue du Montceau

Tél. Fax : 01.64.23.86.48

Infographiste

LUCILLE RAUSCHER - Artist Graphic

Graphiste - logo, carte de visite, plaquette, faire-part, journal,... pour particuliers et professionnels

www.behance.net/lucillerauscher

lucillerauscher@gmail.com

Vente de pains bio

à l'Agence Postale Communale les mardis, jeudis et samedis
de 9h00 à 12h00 et tous les mercredis de 18h à 19h30

dans les communs du Domaine de la Salle.

(En même temps l'AMAP propose ses produits)

09.60.35.02.04

Assistantes maternelles agréées

BEUZON Charlotte - 12 rue du Montceau - 09.86.25.71.33

MANGEOT Delphine - 58 rue de Ferland - 01.64.22.44.02

Professeurs de musique

Piano : Michel TAIB - 06.76.08.60.23

Batterie : Nicolas CONDETTE - 06.43.30.47.57

Architecte

HMONP - SANDY LECLERCQ

Réhabilitation, extension, neuf, réaménagement

Faisabilité, esquisse, permis, chantier

Rue d'Auxy

06.81.31.37.71 - leclercq.sandy@gmail.com

Réalisateur

RAPHAËL LEVIONNOIS

Films de mariages, communions, baptêmes, fêtes...

Captations d'événements, pièces de théâtres, concerts...

Réalisation de publicités, documentaires, interviews, fiction...

06.86.78.92.63 - raphael.levionnois@gmail.com

Electricité Générale

EI PATRICK NUTTIN

Dépannage

ELECTRICITE : construction et équipement électrique

Domotique / Motorisation des ouvertures

INFORMATIQUE : dépannages informatiques et réseaux

formation débutant ou confirmé

1 rte de la Plaine - 06.75.52.30.74

Pizza à emporter

COMM'UNE PIZZA

Pizza au feu de bois

Tous les lundis sur le parking de la salle des fêtes

De 17 h à 21 h

Ostéopathe à domicile

Agathe MARGERIT

Intervention 7j/7 de 9 h à 21 h

06.18.36.44.31

ENFANCE - LOISIRS

ECOLE PRIMAIRE

Le Jour le plus Court : projection de courts métrages

La municipalité de Féricy a participé au mois de décembre à l'opération "Le Jour le plus Court" et permis la projection de courts métrages à destination des enfants, le vendredi 18 décembre 2015.

Festival Tintinnabule



Dans le cadre du festival de la chanson (de qualité) pour l'enfance, Tintinnabule, un concert de Gilles Pauget dans son spectacle "Pourvu qu'il pleuve", a été proposé aux élèves de plusieurs écoles du canton, dont ceux de l'école de Féricy, dans la salle polyvalente de Pamfou, le **18 mars 2016**. Gilles Pauget a embarqué les enfants pour un voyage aux multiples couleurs (blues, bossa, swing, berceuses...) : un premier pas de samba à Rio, une visite à Tokyo, une escale à Soweto et on s'endort sur une berceuse du Mississippi... spectacle très dépayçant.

Cours de natation

Suite à la demande de l'Inspection de l'éducation nationale, les élèves de CP/CE1 et de CM2 bénéficient de mars à juin de 15 séances de natation à la piscine de Fontainebleau, le jeudi de 9 h 40 à 10 h 20. Le RPI finance le transport et les cours de natation à raison de 4 200 € les 15 séances.

Fête de l'école

25 juin 2016 : remise des livres de fin d'année offerts par le RPI dans le parc du Domaine de La Salle. À cette occasion, les élèves présenteront leurs travaux réalisés lors des nouvelles activités périscolaires.

Investissement de matériel

Le RPI a investi dans du matériel informatique pour les deux écoles (ordinateurs, vidéo projecteurs et écrans) pour un montant total d'environ 6 700 €, du matériel pour la restauration scolaire (chariot, vaisselle...) pour un montant total d'environ 1 300 € et d'une armoire de rangement pour les produits d'entretien à l'école de Féricy pour un montant de 300 €. La mairie a également fait des travaux d'huissierie à l'école de Féricy, pour un montant de 10 100 €.

Le collège de Vulaines-sur-Seine



L'ouverture du collège de Vulaines-sur-Seine est prévue à la rentrée scolaire 2017. La dépollution du terrain a commencé en fin d'année 2015. Seules les classes de 6^e et 5^e ouvriront la première année.

Le jardin pédagogique Bio



Initié en mars 2011, avec le concours de Jean-Emmanuel Flory, le jardin pédagogique de l'école se porte bien. Plantations, récoltes et entretien continuent à inspirer enseignantes et enfants. La période printanière est des plus intéressantes et des plus dynamiques.

Les nouvelles activités périscolaires

Les nouvelles activités périscolaires (NAP) continuent, se renouvellent et procurent toujours autant d'enthousiasme auprès des élèves de l'école de Féricy. Le lundi, mardi et jeudi, à raison d'1 h 30 par semaine, les enfants suivent différents ateliers entièrement financés par le

RPI. Le vendredi 22 janvier, ils ont présenté aux autres élèves, aux institutrices, à la conseillère municipale chargée des affaires scolaires, Catherine Fourgoux et au maire de Féricy, le travail à mi-parcours, sous forme d'expositions ou de saynètes.

CE2



L'atelier environnement et nature de Jean-Emmanuel Flory

Accompagnateur nature-loisirs en milieu forestier diplômé et animateur exerçant au sein d'associations environnementales ou en solo, Jean-Emmanuel Flory a développé avec les élèves plusieurs ateliers réalisés ces derniers mois dont celui de la cabane à hérisson, l'herbier, la fabrication d'un mobile, l'atelier fruits, découverte des oiseaux de nos régions ou encore chasse à insectes. Les élèves avaient plusieurs lieux pour appréhender la nature : dans le Domaine de La Salle, la salle des fêtes ou le jardin pédagogique,

L'atelier théâtre de Didier Goncalves

Professeur d'art dramatique au Conservatoire de Monterault-Fault-Yonne, Didier Goncalves s'est appuyé sur une nouvelle de l'écrivain américain Ray Bradbury pour créer cet atelier théâtre. Une véritable aventure pour ces enfants...



CE1 - CM1

L'atelier théâtre-musique avec les Concerts de Poche

A partir du thème du naufrage, création de paroles et musiques par les élèves avec l'aide de leurs professeurs, Didier Goncalves et Camille des Concerts de Poche. Cet atelier est toujours un très beau défi pour les intervenants comme pour les élèves où il faut combiner la comédie, le chant et la création.



CM2

L'atelier musical de Frédéric Féraud



Guitariste et bassiste, Frédéric Féraud travaille sur le chant et les percussions. Comme cette année son atelier s'adressait à des élèves de CM2, en plus des six chansons choisies en concertation avec ceux-ci, il s'est aventuré avec succès sur une chanson en anglais, "Help" des Beatles, et la création d'un SLAM par les enfants. Ces derniers étaient visiblement enthousiastes.

L'atelier Yoga de Marie Gamory

Marie Gamory a présenté à l'aide de panneaux explicatifs le travail effectué avec le second groupe de CM2. Ces derniers ont pris le temps d'expliquer aux autres élèves tous les bienfaits de cette nouvelle discipline pour eux, qui "s'articule autour de la recherche de la souplesse... de l'esprit". Une très belle découverte pour ces élèves.

ENFANCE - LOISIRS

CLUB PROTÉGER LA NATURE (C.P.N.) « LES TOQUES-BOIS »

Bilan des huit derniers mois du club des Toques-Bois par Jean-Emmanuel FLORY

28 mars 2015 / Installation des derniers niohirs pour chouettes

Comme l'année passée, la mi-mars est la période de formation des couples de chouettes et nous avons renouvelé l'installation de deux niohirs.

Cette fois-ci, Olivier Legros dont le métier est élagueur, a eu la gentillesse de venir prêter main forte pour installer très haut dans un des arbres du parc du Domaine, un niohir pour chouette hulotte.



25 avril 2015 / Balade champêtre

Pour profiter de la nature au printemps, nous avons fait une balade d'un peu plus de 2 heures. Départ du Domaine de la Salle puis direction la Fontaine Ory en passant par des chemins champêtres. On s'arrêtait ici et là, pour parler des vertus de telle ou telle plante rencontrée au détour d'un mur.

23 mai 2015 / Fête de la nature : Au bord de l'eau

Comme l'année précédente, le rendez-vous du club a coïncidé avec la fête de la nature dont le thème était « au bord de l'eau ». Le Domaine avec sa source, son étang répondait parfaitement au thème. La fête de la nature était ouverte à tout le monde de 11h à 18h. Des ateliers sur le thème des animaux vivants sur et dans l'eau douce étaient en libre accès, comme la pêche qui fut fructueuse grâce à la détermination de Marko et de Yanis qui ont trouvé des larves de tritons, diverses espèces d'insectes aquatiques et surtout une jeune couleuvre à collier.



27 juin 2015 / Fabrication de gelée de groseilles

En matinée, une récolte d'au moins 6 kilos de groseilles a été faite par Karine et Marie-Annick, pour pouvoir commencer dès le début de la séance, une première cuisson. C'est donc en plusieurs équipes que nous nous sommes mis soit à récolter les fruits dans la haie champêtre plantée dans le Domaine le long de la route de Barbeau, soit à équeuter les grappes déjà récoltées.

26 septembre 2015 / Visite de la ferme de la Vue

Le samedi 26 septembre fut un rendez-vous spécial du club, car nous avons visité la ferme de la vue. C'est une exploitation agricole et également une ferme pédagogique gérée par la famille Rocher. Catherine nous a accueillis à l'entrée de la ferme pour nous expliquer la vie des différentes espèces d'animaux de la ferme.



24 octobre 2015 / Dans la peau d'un homme préhistorique

Comment vivaient les hommes préhistoriques de nos régions, il y a 20 000 ans ?

C'est ce que nous avons essayé d'imaginer en reproduisant leurs manières de faire du feu, de chasser ainsi que de confectionner colliers et peintures pariétales.



28 novembre 2015 / Atelier vannerie sauvage



La dernière séance du club de l'année a pris la forme d'un stage de vannerie sauvage.

Les participants sous la direction de Vincent Vitrac (animateur nature) ont fabriqué une mangeoire pour oiseaux et un « attrapeur de rêve » ou dreamcatcher indien.

Les matériaux utilisés sont issus des jardins, il s'agit de tiges fines de noisetier, cornouiller sanguin et de jeunes lianes de clématite. Après quelques consignes et méthodes, c'est parti !

Jean-Emmanuel FLORY

PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU CLUB

Samedi 21 mai (fête de la Nature)

Samedi 25 juin (confection de gelée de groseilles)

Autres dates à confirmer



Création d'une mare pédagogique

Le club des Toques-Bois va aussi s'atteler à la création d'une mare pédagogique dans le parc du Domaine. La future mare a été creusée lors des préparatifs de la Fête du cheval.

Nous appelons les enfants et leurs parents intéressés à la création de cette mare

(aménagements paysagés, remplissage, plantations de plantes aquatiques locales) à se faire connaître auprès de la mairie. En fonction des disponibilités, des demi-journées seront consacrées aux travaux de création de cette mare.

FOYER RURAL DE FÉRICY

La chorale et ses 15 chanteurs

Toutes les trois semaines environ, le vendredi de 20 h 30 à 22 h 30, à la salle des Fêtes, se retrouvent une quinzaine de participants, sous la houlette du chef de chœur professionnel, Carole Letessier. Pour Carole, tout le monde peut chanter, apprendre à placer la voix, à écouter les autres, à mémoriser.

Un répertoire varié, fondé sur l'harmonie et une

excellente entente entre les participants, du sérieux, de la concentration, et surtout de la détente, du rire, caractérisent cette chorale qui va jusqu'à se produire avec d'autres chorales comme le "Panier Chantant" de Vernou. Cette activité a accueilli cette année de nouveaux choristes dont 3 hommes.



Atelier Patchwork

L'art de faire de jolis ouvrages avec des bouts de tissus. On pourrait résumer ainsi cet atelier créatif qui a débuté en 2015, mais ce serait sans compter sur la grande convivialité qui règne dans ce lieu. Connivence, fou rire, détente, imagination et partage sont autant de qualificatifs entendus sur cet atelier que les termes de couture, broderie ou assemblage de couleurs. De 30 à 80 ans, ces six à huit femmes - les hommes y sont d'ailleurs les bienvenus - sont encadrées et guidées bénévolement par Muriel Soupain. Il

n'est pas nécessaire de connaître la couture pour y participer, ni d'avoir de machine à coudre puisque le patchwork se fait à la main. Un projet collectif et un projet individuel sont réalisés au minimum. Avec pédagogie et patience, Muriel est prête à accueillir plus de participants. Renseignements auprès de Marie-Annick Mandet au 01 64 23 61 81.

L'atelier est ouvert trois mardis par mois, de 20 h à 22 h, plus un samedi après-midi par mois, de 14 h à 17 h.



+ d'infos : Béatrice APPIA - 01 60 74 20 79

Et les autres activités du Foyer rural :

Atelier d'anglais / Samedi matin (de 5 à 12 ans) à l'école de Féricy - Mme Mouraud au 01 64 23 69 21

Cartes et jeux / 2^e et 4^e mercredis du mois à 20 h à la salle des Fêtes - Mme Levionnois au 01 64 23 63 78

Marche nordique avec un professeur diplômé d'État, Mme Lichtle.

Le dimanche de 10 h à 11 h, rendez-vous devant la salle des Fêtes - Mme Laforgue au 01 60 74 26 47

Séjours linguistiques / Pour les jeunes de 12 à 17 ans (séjours aux USA et Canada)

Mme Mouraud au 01 64 23 69 21

Tennis de table / Le vendredi à 20 h, à la salle des Fêtes - M. Paterour au 01 64 23 88 47

Yoga / Le lundi de 20 h à 21 h 15 à la salle des Fêtes - Mme Mandet au 01 64 23 61 81

LES ANIMATIONS À VENIR...

Le Foyer rural va organiser le **mercredi 1^{er} juin** de 14 h à 17 h **une après-midi ouverte à tous** à la salle des Fêtes, boire un thé, goûter, jouer aux cartes, bavarder, échanger des recettes ou des livres, etc. Cette initiative sera renouvelée 1 à 2 fois par mois selon les demandes.

Feux de la Saint-Jean

Samedi 25 juin 2016

Parc du Domaine de La Salle
Restauration / musique.

Soirée Just Dance

Vendredi 1^{er} juillet

Soirée « ados » à la salle des Fêtes
À partir de 19h

DISTINCTION NATIONALE POUR LES CONCERTS DE POCHE



Le **22 décembre 2015**, l'association *Les Concerts de Poche*, reconnue d'utilité publique, était lauréate de "La France s'engage", concours qui valorise et finance des initiatives socialement innovantes. Ce label créé par François Hollande soutient des projets innovants d'intérêt général. Depuis 2014, 62 associations, entrepreneurs et fondations ont été distingués par le label "La France s'engage" ; ils bénéficient d'un soutien financier et d'un accompagnement. Les Concerts de Poche ont eu l'honneur d'ouvrir la cérémonie 2015 en musique avec la participation de Michel Dalberto qui a interprété en soliste une oeuvre de Debussy et a ensuite accompagné douze habitantes de Saint-Michel-sur-Orge, placées sous la direction du chef de chœur Benjamin Vinit.



Site internet : concertsdepoche.fr



FÉRICY ATELIER 29 : LE PLAISIR DE LA MUSIQUE

Michel Taïb, musicien professionnel multi-instrumentiste, compositeur et arrangeur, a ouvert à Féricy en octobre 2015 une succursale de "Fontainebleau atelier 29", association loi 1901, fondée par Gatien Perchec et Michel Taïb. Leur *méthode est une alternative à toutes les méthodes traditionnelles, elle est centrée sur l'écoute et le plaisir de jouer. 25 années d'expérience leur ont permis d'élaborer différentes techniques simples et ludiques.* À Féricy, Michel Taïb forme à différents instruments : piano, guitare, basse, batterie et MAO (musique assistée par ordinateur). S'il donne des cours particuliers comme tout professeur de musique, il développe aussi la création, l'improvisation, les ateliers de groupe, pour enfants et adultes, du débutant au confirmé.



Tarifs à consulter sur le site : www.fontainebleau-atelier29.fr
Contact : Michel Taïb : 06 76 08 60 23.

AMICALE CYCLO FERICY HERICY

Le prochain Rallye Tandem aura lieu le samedi 2 et dimanche 3 juillet.
Renseignements et inscriptions auprès de Gérard Mandet : 01 64 23 61 81

TANGO FERICY

Pratique de Tango argentin les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, à la salle des Fêtes de Féricy.
Gratuit et ouvert à tous (débutants et confirmés, seuls ou en couple).



Contact : tango.fericy@yahoo.fr



VIE ASSOCIATIVE

INITIATIVES FÉRICIENNES : STAGE D'AQUARELLE

24, 25 et 26 juin 2016

En juin 2015, un stage d'aquarelle de trois jours, animé par Abel Antonysamy, artiste de Pondicherry, a été initié par Marie-Annick et Gérard Mandet avec le soutien de la mairie. Dix personnes ont eu le privilège d'y participer.



Les vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 juin 2016, un nouveau stage sera proposé dans la salle des Fêtes, en partenariat avec la commission Animation de la municipalité. Pour cette session, deux artistes seront présents : Abel et Éjournalé.

Ces deux aquarellistes indiens, diplômés de l'école des Beaux-Arts de Pondicherry, ont choisi de développer et d'enseigner l'aquarelle. Toutefois ils n'arrivent pas à vivre de leur art en Inde. Après une rencontre avec Willy Lambert, aquarelliste et portraitiste Belge, ils ont décidé d'animer des stages, trois mois

par an, en France et en Belgique. Willy Lambert, à travers l'association Pondicherry Higher Education Benefits Society, dont il est le président, assure la logistique de ces stages depuis 2008 et permet ainsi aux deux artistes de récolter suffisamment d'argent pendant ces trois mois pour créer le reste de l'année dans leur pays. Leur professionnalisme, leur gentillesse, l'attention qu'ils portent à chacun et l'efficacité de leur pédagogie enthousiasment les stagiaires.

Le petit plus : les élèves de l'école de Féricy pourront participer gratuitement à une initiation à l'aquarelle le vendredi 24 juin dans l'après-midi.

Tarif : 120 € les 3 jours / personne.

Renseignements auprès de Marie-Annick Mandet au 01 64 23 61 81.

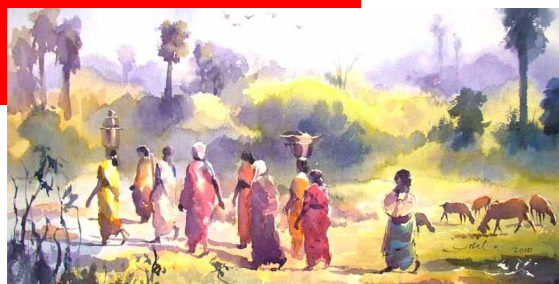


+ d'infos : sites internet de ces deux artistes www.ejournalart.com et www.artistabel.com

Nota Bene

Les samedi 25 et dimanche 26 juin de 11 h à 16 h, les Fériciens sont invités à venir découvrir les aquarelles d'Abel et Éjournalé à la salle des Fêtes. Une exposition de leurs œuvres est organisée parallèlement au stage.

Entrée libre et gratuite



PORTAIT D'UNE FÉRICIENNE

CATHERINE ROCHER, BIENVEILLANTE ET PÉDAGOGUE

Catherine Rocher et son mari, Georges, exploitent la « Ferme de la Vue » depuis 1990. Mère de quatre enfants dont des triplés et grand-mère de quatre petits-enfants, Catherine Rocher mène plusieurs activités de front sans jamais perdre sa bonne humeur.

La douceur de son regard, son amabilité, la bonhomie affectueuse et rassurante de ses manières, contribuent dès les premiers instants à mettre à l'aise ses interlocuteurs. Pourtant depuis sa naissance en 1960, à Longsols, petit village de l'Aube de moins de 200 habitants, Catherine Rocher a connu plusieurs vies et pas toujours de tout repos.

Les jeunes années

Dernier enfant d'une fratrie de cinq - nés en six ans - elle garde en mémoire de beaux souvenirs d'une enfance joyeuse malgré une maman quelque peu autoritaire et un père chauffeur-livreur peu présent. Elle se souvient avoir souvent aidé sa mère, cuisinière, couturière et femme de ménage, dès l'adolescence, en tant que serveuse lors de réceptions comme des communions et mariages quand celle-ci cuisinait. Rapidement elle garde des enfants dans son village et les villages alentour, passe son BAFA et un BEP sanitaire et social. Elle se marie à 19 ans avec Georges. Ils s'installent sur une ferme à Lhuître à 20 km de chez ses parents. Elle enchaîne ensuite plusieurs emplois : assistante dentaire, travaille au Centre Hospitalier de Troyes puis dans une usine de chaussettes, pour des raisons de proximité. À 25 ans, elle donne naissance à sa fille Emilie et deux ans plus tard à trois garçons Simon, Mathieu et Florian. Plus question de travailler à l'extérieur. Ginette sa belle-sœur, dont elle est proche, l'aide beaucoup à cette époque. Elle apprécie particulièrement ce soutien. Dès que ses enfants sont en âge d'aller à l'école, Catherine Rocher prend la direction d'une association qui s'occupe des enfants pendant les vacances scolaires, un centre aéré "familial". Le plaisir de la transmission aux enfants est une évidence depuis bien longtemps.



Le dindon, son animal favori

Une ferme pédagogique

En 1990, Catherine et Georges Rocher se posent à Féricy où ils exploitent 180 hectares, essentiellement de céréales. Dès l'année suivante, Catherine entourée d'animaux de basse-cour, mouton, lapins et poneys crée une ferme pédagogique. Les premières années, elle le fait bénévolement en association avec l'école de Machault. Devant l'intérêt croissant d'autres écoles, elle développe cette activité qui devient officielle en 1994. Aujourd'hui, du mois de mars à la mi-novembre,

elle accueille des enfants de la crèche à la 6^e, du lundi au vendredi et quelques lycéens ; parfois aussi des centres aérés et des maisons de retraite. L'hiver est une période de répit ; seul un groupe d'handicapés vient chaque semaine pour apprendre le travail à la ferme via un ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail, ancienne appellation CAT). En 2015, elle a reçu 3 500 enfants payants sur ces quelques mois, sans compter les adultes accompagnateurs. Mais avant l'accueil des groupes, il faut tôt le matin, s'occuper des petits animaux dont les lapins, les volailles - poules, coqs, pintades, oies, dindons, etc -, des agneaux en période d'agnelage, mais aussi des chevaux, des cochons, des chèvres et des vaches puis penser au secrétariat, à la comptabilité, à l'entretien de la maison, aux repas pour trois, quatre personnes ou plus, à cultiver le potager, etc. L'an passé elle gérait également un gîte rural avant qu'un des fils ne l'occupe comme maison d'habitation ! Heureusement elle est soutenue par Georges et Florian pour la ferme pédagogique et dans différentes tâches.

L'engagement associatif

Pour compléter l'esquisse, Catherine fait aussi partie des membres fondateurs de « A la Découverte de la Ferme », association de valorisation de l'agriculture francilienne par la pédagogie, créée en 1994. Elle s'est engagée également dans trois autres associations, « Bienvenue à la Ferme », « A.C.T.I.F » et « Chev'Ânes de Trait du Bocage » (promotion et sauvegarde des animaux de Trait).

Elle est enfin depuis 2009, particulièrement impliquée dans l'organisation de la Fête du Cheval de trait et de l'Âne, en partenariat avec la municipalité.

Le plus étonnant est que cette femme passionnée semble s'affairer à toutes ces activités en toute quiétude, sans impétuosité et sait encore transmettre sa sérénité aux visiteurs qui poussent la porte de sa belle bâtisse. Chapeau bas !

PRÈS DE CHEZ VOUS...

LE MAY MÉDIÉVAL DE BLANDY-LES-TOURS

Samedi 21 et dimanche 22 mai 2016

Tous les deux ans, des associations blandynaises et la municipalité de Blandy-les-Tours en partenariat avec le château de Blandy organisent une reconstitution historique médiévale au coeur du château. Elle aura lieu les 21 et 22 mai, de 10 h 00 à 18 h 00.



Ce week-end sera l'occasion de redécouvrir l'artisanat et la vie quotidienne du Moyen Âge, du V^e au XV^e siècle puisque campements, artisans, musiciens, histrions, jeux et victuailles vous attendent au Château de Blandy-les-Tours. Et cette année ce n'est pas seulement le Moyen Âge qui est à l'honneur, mais toutes les périodes

que le village a traversées... Parmi les associations de Blandy, l'association pilote, *Pavane* et sa présidente archéologue, Mireille Castille, initiatrice de cette manifestation, réunit à chaque fois des artisans d'exception qui envahissent la cour et les salles du château : maîtres-verriers, forgeron, souffleur de perles de verre, tisserand, potier, monétaire, herboriste, facteur d'instruments anciens, etc. Qu'ils travaillent le fer, la pierre, le cuir, la corne, le verre ou le vitrail, tous sont des passionnés de cette époque, travaillant souvent à partir de pièces archéologiques et ont aussi le souci de la transmission. Des jeux d'adresse et de stratégie pour petits et grands, des spécialités culinaires de l'époque, des troupes montrant la vie quotidienne, des saynètes théâtrales et des musiciens entraînants sauront divertir un public heureux de fêter ce printemps.

Tout public. Entrée libre et gratuite.

PORTIFON'TRAIL

Dimanche 22 mai 2016



Course nature organisée par l'association "Fontaine aux Jeunes" de Fontaine-le-Port, regroupant des épreuves pour les adultes (21 et 10 kms) mais aussi pour les enfants et les adolescents. Elle se déroulera en forêt de Barbeau en surplomb de la Seine.



www.laportifontrail.e-monsite.com



LES CONCERTS DE POCHE À MACHAULT

Dimanche 12 juin 2016



Dans le cadre de l'action culturelle menée par la Communauté de communes Vallées et Châteaux, le gymnase de Machault accueille un Concert de Poche le dimanche 12 juin à 17 h 00, "Les aventures d'Eustache Le Moine, grand pirate de la côte d'Opale". Conte musical pour alto, clarinette, piano et récitant par l'Ensemble Contraste et Yanowski.



Eustache Le Moine fut si connu à son époque en France et en Angleterre que sa vie d'aventures est contée dans un célèbre manuscrit du 13^e siècle. Tour à tour magicien, moine, sénéchal du Comte de Boulogne avant de se révolter et de prendre le maquis dans les forêts du Boulonnais, il devient l'un des plus redoutables pirates de son époque à la tête d'une flotte impressionnante, jusqu'à sa capture par les anglais au terme d'une expédition rocambolesque. Un siècle avant Robin des bois, il est le plus grand hors-la-loi médiéval : le Moine Noir !

Vous embarquerez à bord d'un des bateaux de la flotte de ce personnage fantasque aux multiples facettes et aux déguisements les plus incongrus, vous franchirez les mers à la rencontre de Jean sans Peur, vous croiserez le fer avec les Anglais, vous rencontrerez Philippe-Auguste ou le Pape

Innocent III... La musique est à la fois narrative, pleine d'humour et fait des incursions volontaires dans toutes sortes de styles musicaux, de la chanson à la ritournelle populaire, du jazz à la musique médiévale.



À partir de 6 ans. Réservations au 01 60 71 69 35. Tarifs : 9 € plein et 5 € réduit.

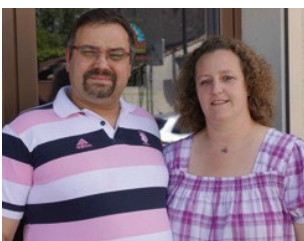
BROCANTE DE MACHAULT

Jeudi 14 juillet 2016

Brocante / vide-greniers rue des Trois Maillets de 8 h 00 à 18 h 00.

UNE NOUVELLE GÉRANCE POUR LE BAR-TABAC DE MACHAULT

Malgré de nombreux obstacles, le Bar-Tabac de Machault a pu ouvrir grâce à deux Fériciens.



Florence et Stéphane Gray font revivre ce lieu de convivialité en proposant différents services : bar, brasserie (plats du jour le midi), dépôt de pain (boulangier de Vulaines) tabac, vente de journaux (La République de Seine-et-Marne, Le Parisien) et Française des Jeux.

Les Fériciens sont également les bienvenus pour adopter ce lieu de vie en espace de retrouvailles, en jouant aux cartes l'après-midi par exemple. Babyfoot et télévision sont disponibles. Si la restauration en soirée n'est pas

envisagée pour l'instant, Florence et Stéphane Gray, habitants Fériciens, songent déjà à organiser quelques soirées autour de grands événements sportifs... et pas que du foot ! Ils sont également ouverts à toutes les bonnes idées.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 6 h 45 à 19 h 30 / le samedi de 8 h 00 à 19 h 30 et le dimanche matin de 9 h à 13 h 00.

AGENDA 2016

MAI

Dimanche 15 mai

Fête du village

Brocante / vide-greniers

Rue de Ferland de 8 h à 18 h

Samedi 21 mai

Fête de la Nature

Parc du Domaine de La Salle de 11 h à 18 h

JUIN

Mercredi 1^{er} juin

Après-midi ludique

Salle des Fêtes de 14 h à 17 h

Samedi 25 juin

Feu de la St Jean

Parc du Domaine de La Salle à partir de 19 h 30

24, 25 et 26 juin

Stage et exposition d'aquarelle

Salle des Fêtes

JUILLET

Samedi 1^{er} juillet

Soirée Just Dance - Ados

Salle des Fêtes à partir de 19h

Samedi 2 et dimanche 3 juillet

Rallye Tandem de l'ACFH

AOÛT

Jeudi 25 août

Commémoration de la libération de Féricy

Monument Américain - 18 h 30

SEPTEMBRE

Dimanche 11 septembre

Fête Champêtre

Parc du Domaine de La Salle à partir de 12 h

Dimanche 18 septembre

Rallye Cyclo pédestre

Vendredi 30 septembre

Concert de la Sainte Osmane

OCTOBRE

Vendredi 7 octobre

Festival les Briardises

Salle des Fêtes à 20 h 30

Lundi 31 octobre

Soirée Halloween

Salle des Fêtes

ETAT - CIVIL

DÉCÈS

BEAULIEU Michel le 20 août 2015

COQUEREL Bernard le 29 janvier 2016

WEYRICH dit LAROCHE Marianne le 09 mars 2016

NAISSANCES

LAVOINE Maëlinh le 17 août 2015

MADEIRA Liam le 4 février 2015

TOURAILLE Aloïs le 6 janvier 2016

RAUSCHER LESQUELIN Loïs le 13 janvier 2016

BEN TOLILA Nays le 15 mars 2016

LEBRUN Iris le 12 avril 2016



CULTES

Messes dans l'église Sainte Osmane de Féricy les 2^e samedis du mois à 18h en horaire d'hiver et à 18h30 en horaire d'été. Secteur paroissial du Châtelet-en-Brie : 01.60.69.40.41